

Devenir jurés de l'édition 2024 du Concours Général Agricole : une opportunité pour tous !



Devenir jurés de l'édition 2024 du Concours Général Agricole : une opportunité pour tous !

Le Concours Général Agricole, véritable vitrine de l'excellence agricole et gastronomique française lance sa nouvelle édition.

Il est donc temps pour les futurs jurés de découvrir le vaste programme de formations que le Concours propose.

Des formations à la dégustation classées par type de produits, réalisées dans toute la France, pour tous les consommateurs amateurs.

De quoi permettre à chacun de développer ses compétences. Les inscriptions sont ouvertes dès à présent !

CHIFFRES CLÉS JURÉS 2023

Près de **2057 jurés professionnels**
et
3535 jurés consommateurs
dont certains formés par le
Concours Général Agricole

4 jours de finale

—

13319 vins inscrits

—

6938 produits inscrits

—

5123 médailles

décernées

Être juré au Concours Général Agricole, c'est avant tout une histoire de passion.

Il permet à chacun de vivre l'expérience exceptionnelle de participer à la finale dans la catégorie de son choix et de découvrir l'envers du décor de ce prestigieux concours. Ainsi, chaque épcurien peut devenir juré en participant au préalable à une formation.

Le Concours Général Agricole met en place 49 formations dans toute la France à l'analyse sensorielle sur les vins et différents produits (produits laitiers, bières, charcuteries...etc), afin d'acquérir des compétences ou les parfaire, et d'être préparé au concours.

L'objectif ? Affûter les palais pour que les jurés soient en mesure d'évaluer les produits qui leur seront proposés avec la plus grande intégrité.

Ces formations, élaborées en majorité en collaboration avec l'INAO, sont prises en charge par le concours, pour les jurés qui s'engagent à être présents lors des finales sur le Salon International de l'Agriculture.

Envie de devenir juré?

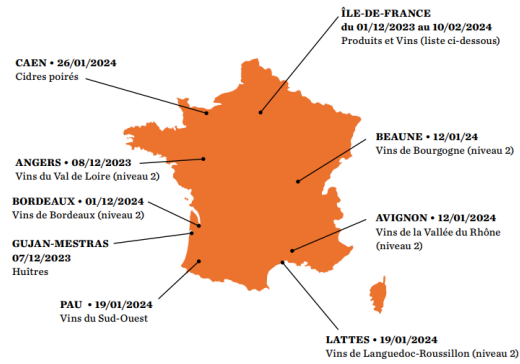
Une inscription simple et rapide en 3 étapes directement sur le site du Concours Général Agricole :

Cliquez ici : S'inscrire

ÉTAPE 1 : Créer son compte juré sur le site du CGA, suivre toutes les étapes et remplir la déclaration sur l'honneur via le compte juré préalablement créé.

ÉTAPE 2 : S'inscrire à une formation du CGA.

ÉTAPE 3 : S'inscrire à la session de dégustation dans la catégorie de son choix via le compte juré. La candidature sera étudiée à partir de janvier 2024. Si elle est retenue les jurés sélectionnés recevront une convocation par email.



LE CONCOURS GÉNÉRAL AGRICOLE, UNE RÉFÉRENCE

Le Concours Général Agricole a pour mission d'encourager et de soutenir les producteurs et éleveurs français, de contribuer à la formation des futurs professionnels du secteur et de promouvoir auprès des consommateurs, une alimentation de qualité issue de l'agriculture et de l'élevage français